

La négociation sur les carrières et rémunérations attendue en 2023

Annoncé par Emmanuel Macron durant la campagne présidentielle, le grand chantier des carrières et des rémunérations dans la fonction publique sera lancé à la rentrée. Les discussions seront ensuite interrompues au moment des élections professionnelles de décembre, avant qu'une phase de négociation plus formelle ne s'engage en début d'année prochaine. Objectif du gouvernement : faire *"aboutir"* le chantier des carrières et des rémunérations *"au premier semestre 2023"*.

Le calendrier se précise. À l'occasion de la conférence salariale du mardi 28 juin, au cours de laquelle il a annoncé un **dégel de 3,5 % du point d'indice**, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini, a aussi confirmé le lancement prochain du grand chantier sur les carrières et les rémunérations promis par Emmanuel Macron.

Lors de la campagne présidentielle, le chef de l'État avait en effet affirmé son intention de *"rebattre les cartes de l'organisation de la rémunération"* dans la fonction publique pour *"rendre les carrières plus attractives et les progressions de carrière plus différenciantes"*. Le système par catégories (A, B et C), avait- alors souligné Emmanuel Macron, *"a beaucoup de rigidités. (...) On le voit bien, il est un peu à bout de souffle"*.

Concertation avec les syndicats en septembre

Initialement, Emmanuel Macron souhaitait aller très vite sur le sujet, avec un lancement des travaux cet été. La nouvelle donne politique issue des élections législatives a quelque peu rebattu les cartes.

Les travaux de concertation avec les syndicats et les représentants des employeurs seront ainsi lancés au mois de septembre. Ce sera un premier temps de discussion *"très ouvert et exploratoire jusqu'en octobre"*, promet le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques.

Les travaux seront ensuite suspendus à l'automne, en raison de la tenue des élections professionnelles, en décembre. Les échanges reprendront ensuite avec un *"cycle de négociations"* plus formel, a indiqué Stanislas Guerini. L'objectif du gouvernement : faire aboutir le chantier des carrières et des rémunérations *"au premier semestre 2023"*.

Ce chantier s'annonce d'ores et déjà ultrasensible, tant les syndicats se sont montrés critiques envers les premières pistes avancées par l'équipe Macron durant la campagne présidentielle. Dans le viseur des organisations, notamment : la mise en avant de l'intéressement, personnel comme collectif, ou le développement de la rémunération au mérite.

"Garanties socles" et "accélérateurs de carrière"

Ce *"travail de refondation"* entend *"renforcer l'attractivité et la dynamique"* des carrières et des rémunérations, indique le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques. Aussi, ajoute-t-on, les orientations de ce chantier viseront-elles notamment à *"mieux reconnaître et valoriser les filières professionnelles, les métiers et les responsabilités"* et à *"mieux récompenser l'engagement individuel et collectif"*. Le tout *"en restant dans le cadre statutaire"*, a précisé Stanislas Guerini.

Le ministre a avancé plusieurs pistes de travail à l'occasion de la conférence salariale, telles que l'instauration d'un système de "garanties socles" ou encore la mise en place d'*"accélérateurs de carrières"* pour reconnaître l'engagement. Deux pistes d'évolution qui avaient été suggérées en mars dernier par les garants de la Conférence sur les perspectives salariales : le fondateur de l'association Dialogues, Jean-Dominique Simonpoli, et l'ex-DRH de la Caisse des dépôts et ancien directeur général de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), Paul Peny.

Et ce dernier ne manquera pas de murmurer à l'oreille de Stanislas Guerini pour faire évoluer le régime de carrières et de rémunérations dans la fonction publique. Paul Peny n'est en effet autre, aujourd'hui, que le directeur de cabinet du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques...

Sébastien SCORDIA